

Objectifs Pédagogiques

- **Acquérir** une culture générale sur la technique et la réglementation en eau et assainissement ;
- **Répondre** aux questions des usagers avec des arguments étayés.

Cette Formation est destinée

Aux agents administratifs des services d'eau, aux agents techniques en prise de poste.

Méthodes Pédagogiques :

- exposés, diapositives, vidéos professionnelles ;
- illustrations par des exemples locaux (utilisation du schéma du réseau d'eau précédemment réalisé par le formateur) ;
- suivi post-formation à titre gracieux.

Modalités d'évaluation acquis : QCM initial et final.

Attestation de Formation

PRE-REQUIS : Aucun

Eléments de Programme

Introduction : grand cycle et petit cycle de l'eau

- **Réglementation générale**

Les acteurs de l'eau, loi sur l'eau et Directive Cadre sur l'eau, SDAGE, SAGE et contrats de milieux.

Les différents codes et leurs principales exigences ;

Les documents d'urbanisme.

Les modes de gestion

La protection des ouvrages

- **Assainissement non collectif**

Les techniques traditionnelles, nouvelles filières, rôle du SPANC, L'assainissement semi-collectif ou regroupé.

- **Eau potable**

Architecture générale d'un système d'eau potable, ressources, réglementation sanitaire et paramètres de potabilité, étapes de la potabilisation, notions techniques, caractéristiques du réseau de distribution et branchement individuel.

- **Assainissement collectif**

Paramètres de la pollution (eau usée- eau pluviale), produits interdits dans les réseaux, architecture générale d'un système d'assainissement, réseaux séparatifs et unitaires, les branchements d'assainissement, le réseau de collecte, station d'épuration, normes de rejet, traitement des boues...

- **Eaux pluviales**

Statut juridique : droit de propriété, servitudes, notions de pluviométrie, réseau de collecte : notion de bassin versant, débit de pointe, conception, bassins d'orage, techniques alternatives, récupération des eaux de pluie, la nouvelle compétence GEMAPI.

- **Relation avec les usagers**

Obligations du service, obligations des usagers, individualisation des contrats en habitat collectif, prix de l'eau, fuites après compteur, impayés et contentieux

- **Formation accessible aux personnes en situation de handicap**

- **Admissibilité : 2 à 3 mois en moyenne après Conventionnement.**

- **Tarif Intra : 1198 € / jour + Frais Formateur**

- **Tarif Inter : 975 € /pers./3 jours**

- **Tarif avec location salle : 1350€/pers./3 jours**



Durée : 3 Jours

Formateurs : Elhousseine Alwaryachi ou Romain Turlan